

**Maison
du développement**

Place du marché
BP 70305 47213
Marmande Cedex

Tél. 05 53 64 40 46
vga@valdegaronne.fr
www.valdegaronne.fr

Communiqué de Presse

**Aides aux entreprises
150 000 € pour soutenir les éco-investissements
en Val de Garonne**

Val de Garonne Agglomération lance un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) proposant des aides aux entreprises, pour des investissements visant à réduire leurs consommations en énergie. Les candidatures sont à déposer avant le 15 octobre.

Pour qui ?

Cet AMI est ouvert aux entreprises (TPE et PME) situées en Val de Garonne (siège social et/ou activités de production) ; relevant des secteurs industriels, de production, de transformation ou des services à l'industrie.

Pour des investissements visant la sobriété et la performance énergétique

Sont ainsi concernés les investissements matériels et les éventuelles prestations intellectuelles reliées, ainsi que les travaux de modernisation ou de rénovation dans les bâtiments tertiaires. Le tout sous conditions.

Jusqu'à 20 % d'aides

En cas d'avis favorable, le soutien sera de maximum 20% des dépenses éligibles comprises entre 10 000 € HT et 120 000 € HT.

NB : si le plan d'investissement comprend une étude, le montant de celle-ci devra être de 2 000 € HT minimum.

Comment candidater ?

Dépôt de dossier en ligne jusqu'au 15 octobre 2025 : www.valdegaronne.fr >

Mes démarches en ligne > Economie > [Eco-investissements](#)

Plus d'infos sur www.valdegaronne.fr > Actualités

Contact Presse

Laure Duplaa - lduplaa@valdegaronne.fr – 05 53 64 83 76 – 06 76 96 77 52